Grand Poitiers Communauté urbaine

Chauvigny

Les horaires

	Matin	Après-midi
LUNDI	Fermé	13h30 - 17h*
MARDI	9h - 12h	13h30 - 17h*
MERCREDI	9h - 12h	13h30 - 17h*
JEUDI	9h - 12h	13h30 - 17h*
VENDREDI	9h - 12h	13h30 - 17h*
SAMEDI	9h - 12h	13h30 - 17h*
DIMANCHE	Fermé	Fermé

*18h du 1er au avril au 31 octobre

Se présenter 15 minutes avant la fermeture de la déchetterie.

Jours fériés

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Les déchets

Les déchets acceptés

- Végétaux
- Réemploi : meubles et matelas réutilisables
- Meubles et matelas hors d'usage
- Encombrants
- Gravats : pierre, terre, parpaing, céramique...
- Métaux
- Cartons
- Bois
- Verre
- Papier
- Batteries (voiture excepté électrique)
- Piles et accumulateurs
- Appareils électriques
- Huile alimentaire
- Huile de vidange
- Déchets dangereux liste des produits concernés ici (https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/)
- Ampoules, néons
- Pneus (sous conditions, voir ci-dessous)
- Polystyrène
- Plastiques durs : jouets en plastique, pots de fleur, bassines...
- Cartouches d'encre
- Radiographies
- Textile et chaussures

Conditions pour le dépôt des pneus

Les pneus des véhicules de tourisme ou de motos des particuliers sont acceptés à la déchetterie de Chauvigny, à condition qu'ils soient **entiers, propres et non jantés**.

Les déchets refusés

Appareils thermiques

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- Fontaine-le-Comte
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Poitiers – Bois d'Amour
- Poitiers – Saint-Éloi
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Amiante

Ce déchet est repris sous condition dans la déchetterie de Migné-Auxances

.

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac noir ; retrouvez les jours de collecte de votre commune
ici
.

Cadavres d'animaux

Vous pouvez retrouver des informations ici (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33426#:~:text=Chat%20ou%20chien%20ou%20furet,incin%C3%A9rer%20par%20un%20cr%C3%A9matorium%20animalier.)

.

Bouteilles de gaz

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre, même si vous n'avez plus de contrat ; vous pouvez retrouver un repreneur

ici (https://www.francegazliquides.fr/)

.

Flacons sous pression (hélium, protoxyde d'azote, cartouches Soda Stream)

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Produits pharmaceutiques, médicaments

Ces déchets sont à rapporter en pharmacie, retrouvez plus d'informations ici (https://www.cyclamed.org/comment-trier/)

.

Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.dastri.fr/)
.

Fusées de détresse

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.pyreo.fr/)
.

Extincteurs

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Panneaux photovoltaïques

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.soren.eco/)
.

Armes et munitions

Vous pouvez vous rapprocher des services de Gendarmerie ou d'un armurier.

Déchets professionnels

Ces déchets sont repris dans les déchetteries acceptant les Professionnels. Plus d'informations ici
.

Se rendre à la déchetterie

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi